

ORDRE DU JOUR

**Séance du Conseil d'établissement de l'école Le Petit Prince
10 juin 2015 à 19 heures**

#	Sujet	Demandeur	Intervention	Durée
1.	Vérification du quorum et ouverture de la séance	Présidente	Présences	1 minute
2.	Adoption de l'ordre du jour	Présidente	Adoption	5 minutes
3.	Adoption du procès-verbal de la séance 20 mai 2015	Présidente	Adoption	5 minutes
4.	Parole au public	Présidente	Q.S.C.	15minutes
5.	Suivi au procès-verbal	Présidente	Suivi	5 minutes
6.	Prévision budgétaire 2015-2016*	Directrice	Adoption	10 minutes
7.	Fonds à destination spéciale	Direction	Approbation	5 minutes
8.	Liste d'effets scolaire 2015-2016	Directrice	Approbation	5 minutes
9.	Convention de gestion et de réussite 2015-2016	Directrice	Approbation	5 minutes
10.	Projets d'activités service de garde 2015-2016	Directrice	Approbation	5 minutes
11.	Politique « Répartition des ressources financières »*	Directrice	Consultation	5 minutes
12.	Projets d'activités éducatives hors horaire et hors locaux	Directrice	Approbation	5 minutes
13.	Rapport annuel et services offerts 2014-2015	Présidente	Approbation	5 minutes
14.	Sollicitations diverses (Dictée PGL et autres organismes)	Directrice	Consultation	10 minutes
15.	2015-2016 <i>Journées pédagogiques</i> service de garde	Directrice	Approbation	5 minutes
16.	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Directrice	Approbation	5 minutes
17.	Don	Présidente	Approbation	5 minutes
18.	Mot de la direction	Directrice	Information	5 minutes
19.	Mot des enseignants	Enseignants	Information	5 minutes
20.	Mot de la technicienne du service de garde	Représentante	Information	5 minutes
21.	Mot du commissaire	Responsable	Information	5 minutes
22.	Mot du représentant du comité de parents	Responsable	Information	5 minutes
23.	Mot du représentant de l'Oeuvre du Petit Prince	Responsable	Information	5 minutes
24.	Mot du représentant de l'OPPEP	Coordonnatrice	Information	5 minutes
25.	Coup de cœur	Président	Information	5 minutes
26.	Points divers a.			
27.	Levée de la séance	Président	Décision	1 minute

* dépôt sur place si nous avons reçu les règles budgétaires